



La guerre qui continue au Vietnam

Par [Piergiorgio Pescali](#)

Mondialisation.ca, 10 décembre 2006

[Il manifesto](#) 10 décembre 2006

Région : [Asie](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Nguyen Thi Than Van a 35 ans, mais elle en fait dix de moins ; elle nous accueille dans sa maison au centre de Hanoi, une pièce sans décoration de quelques mètres carrés, et nous offre une tasse de thé. Regard serein, voix posée, elle raconte sans dramatisation sa situation douloureuse de mère de Pham Duc Duy, son fils de 10 ans gravement invalide. Duy est à côté, allongé sur une natte de cuir, il regarde le vide de ses yeux qui sont trop semblables à ceux de sa mère. Il répond à un sourire, ou du moins est-ce ce que nous croyons comprendre spontanément, quand Than Van s'approche de lui et le berce en lui chantonnant quelques mots. Il goûte un peu de thé, mais, avec sa tête qui retombe à l'improviste à droite ou à gauche, le liquide coule sur le menton et les joues. Les tendons de ses mains sont complètement rétractés et ses jambes réduites à deux petits baguettes ; Pham Duc Duy est un des centaines de milliers d'enfants (huit cent mille, deux millions, qui sait ?) héritiers des terribles conséquences des gènes rendus fous par le « 2, 3, 7, 8 tetrachlordibenzoparadioxine », communément appelé Tcdd, ou dioxine.

Un héritage de guerre, si on considère ça en termes « légaux » et chronologiques, puisque Duy est un descendant de troisième génération de celui qui a absorbé directement la molécule dans son corps, son grand-père. Le Tcdd était une des substances contenues dans l'Agent orange, l'herbicide pulvérisé par les Etats-Unis entre 1961 et 1971, sur les forêts du Sud Vietnam et du Nord, pour dénicher les Vietcong. La tactique cogitée par les généraux du Pentagone était simple : l'ennemi se cache en exploitant l'élément naturel et en se camouflant dans la végétation de la luxuriante jungle vietnamienne. Ergo, si nous n'arrivons pas à amener l'ennemi à découvert, privons-le de sa couverture. Une stratégie irréprochable tant qu'elle restait une question de cours réservée aux amphes de West Point ; mais appliquée sur le terrain, elle se révéla désastreuse.

En dix ans, des centaines d'avions C-130 passèrent au tamis six millions d'acres de forêts, dont 3,5 millions au Vietnam du Sud, (8,5% de la superficie nationale) en répandant de 77 à 100 millions de litres d'herbicide : les Agents Blanc, Bleu, Violet et, pour la plus grande partie, Orange, chacun désigné selon la couleur de la bande qui différenciait les bidons de 55 gallons dans lesquels étaient contenues les substances. Vingt mille villages et de 2 à 5 millions de personnes se trouvèrent contaminés, en provoquant des dommages non seulement économiques et physiques mais aussi culturels : « Parfois les victimes et leurs familles sont marginalisées parce qu'on pense qu'elles ont été touchées par des esprits », raconte l'anthropologue Le Thi Nham Tuyet.

A quarante ans de distance, dans la province de Quang Tri, adossée à la vieille Zone Démilitarisée le long du 18ème parallèle, les effets de la guerre chimique sont visibles aujourd'hui encore. L' « herbe américaine », un tapis végétal pauvre, contaminé et peu

fertile, qui a poussé au cours des décennies, recouvre toute la zone. Ici, à la frontière entre les deux Vietnams, la guerre a connu ses pires aspects afin d'empêcher le passage des troupes nord vietnamiennes et les approvisionnements aux guerriers du sud ; les avions de l'US Air Force ont répandu l'Agent Orange à dix reprises sur la même zone.

« Rien que dans la province de Quang Tri, nous avons enregistré environ 600.000 personnes atteintes des symptômes relevant de la dioxine », nous explique Le Xuang Tanh, présidente de la Croix -Rouge de Dong Ha, avec qui nous visitons le village de Cam Ngia. Les victimes sont en majorité des enfants entre quelques mois et 20 ans, pour lesquels la guerre du Vietnam n'est pas encore terminée, même s'ils ne l'ont jamais vue. Enfants, adolescents, vieillards, abandonnés du monde, qui a fermé les portes de sa bonne conscience à 10h45 le 30 avril 1975, quand le blindé numéro 843 de l'Armée populaire de libération de la République démocratique du Vietnam abattit le portail du Palais présidentiel de Saigon, en déclarant terminée la deuxième guerre d'Indochine.

Mais la guerre ne s'est pas terminée pour Nguyen Van Lanh, qui va et vient à quatre pattes, nu, dans une misérable cabane en bois, ni pour Le Thi Dat, une jeune fille de vingt ans en fauteuil roulant qui serre contre elle une petite poupée. La guerre continue pour Triang Thi Kien, treize années de cécité et d'immobilité ; et pour Nguyen Dae Vinh, seize ans enfermés dans 30 kilos d'os et un visage incroyablement vieux recouvert d'une peau parcheminée. Leurs familles reçoivent l'équivalent de 2 dollars, 5 maximum, par mois comme compensation de leur douleur, tandis que certaines associations de vétérans américains, l'Association d'amitié franco-vietnamienne de Montreuil* et l'Association Italia-Vietnam de Turin collaborent avec la Croix-Rouge vietnamienne pour financer et sensibiliser l'opinion publique occidentale. Hôpitaux, centres de réhabilitation fonctionnelle et mentale accueillent les patients par roulement. « En étant ensemble, les enfants apprennent à cohabiter entre eux et quand ils rentrent dans leurs villages leurs familles mêmes s'étonnent des progrès qu'ils ont fait », dit The Thanh Xuan, directrice du Peace Village de Hanoi, un centre pilote qui comprend une école, une salle de kinésithérapie et quelques bureaux médicaux.

Mais rien n'a abouti quant aux efforts répétés d'obtenir de la part du gouvernement étasunien un dédommagement des victimes vietnamiennes de l'Agent orange. Et ceci bien qu'en 1984 sept sociétés chimiques étasuniennes qui ont fabriqué l'Agent orange pour l'armée des Usa aient accepté de payer des indemnités pour un montant de 180 millions de dollars aux vétérans de guerre étasuniens ; et bien que, aussi, le 27 janvier 2006, Monsanto et Dow Chemical, deux des plus grands producteurs de l'herbicide aient été condamnés à payer à chacun des 6.795 vétérans de la guerre sud coréenne touchés par le Tcdd entre 6.800 et 47.500 dollars de dédommagement. Oui, parce que le Tcdd, qui aurait du agir pour combattre le « péril rouge », n'a pas su faire la distinction entre les « bons » et les « méchants », contaminant ainsi quelques 375.000 soldats américains. Dommages collatéraux.

Edition de dimanche 3 décembre 2006 de il manifesto

<http://www.ilmanifesto.it/Quotidiano-archivio/036Dicembre-2006/art61.html>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Voir aussi <http://www.aafv.org/aafvInt.htm>

La source originale de cet article est [Il manifesto](#)
Copyright © [Piergiorgio Pescali](#), [Il manifesto](#), 2006

Articles Par : [Piergiorgio Pescali](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca